



PALMARÈS
RÉGIONAL DE L'HABITAT
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

2017

**OPÉRATEURS, ÉLUS, HABITANTS:
METTEZ EN AVANT VOS OPÉRATIONS
DE LOGEMENTS !**

SUCCÈS EN 2015

DU PREMIER PALMARÈS RÉGIONAL DE L'HABITAT



L'opération *Les Passantes* à Mouans-Sartoux, lauréate du Palmarès Régional de l'Habitat 2015. Reportage photographique de Florent Joliot, publication et exposition par Vincent Hanrot, Bik et Book design & éditions.

En 2015 était lancé le premier Palmarès Régional de l'Habitat en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette initiative, portée par l'État, la Région, l'AR Hlm PACA & Corse, l'Établissement Public Foncier PACA et la Caisse des Dépôts avait permis, à travers neuf opérations de logements lauréates, de donner à voir toute la diversité et la qualité des savoir-faire de notre région, en matière de conception de logements et de production d'un cadre de vie de qualité.

Avec une publication distribuée auprès des professionnels et des élus, et une exposition qui a circulé dans plusieurs villes de la région, l'image du logement en Provence-Alpes-Côte d'Azur, et notamment du logement social et de ses habitants, est valorisée, attractive, et multiple !

Ce palmarès est une facette d'une dynamique régionale autour du logement qui s'instaure depuis quelques années en Provence-Alpes-Côte d'Azur, et dont les effets se sont particulièrement ressentis en 2016 avec des chiffres exceptionnels sur la construction.

NOUVELLE ÉDITION :

LE PALMARÈS RÉGIONAL DE L'HABITAT 2017

Le Palmarès Régional de l'Habitat valorisera une diversité d'opérations qualitatives de logements qui ont récemment vu le jour, qu'elles se situent sur les zones tendues du littoral, dans les plaines et vallées, ou encore au cœur de l'arrière-pays ou des territoires alpins ; qu'elles aient été mises en œuvre par des organismes de logements sociaux ou des promoteurs ; qu'elles s'appuient sur un patrimoine existant ou se réalisent en construction neuve ; qu'elles concernent uniquement un parc de logements sociaux ou intègrent une programmation plus diversifiée.

Les opérations qui auront été désignées lauréates feront l'objet d'un reportage photographique par un professionnel. Elles seront valorisées à la fois dans une publication dédiée au Palmarès Régional de l'Habitat 2017 qui sera largement diffusée, et dans une exposition amenée à circuler dans toute la région.

La remise des prix aura lieu en décembre 2017 à la préfecture de région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

QUELLES OPÉRATIONS PEUVENT CONCOURIR ?

Le nouvel appel à candidature lancé en 2017 s'adresse aux opérations récentes de construction ou d'aménagement de Provence-Alpes-Côte d'Azur comprenant du logement social (livrées entre septembre 2011 et août 2016), et répondant aux critères suivants :

- ces opérations répondent à des besoins locaux et s'inscrivent dans un projet de territoire ;
- elles s'appuient sur un montage partenarial, opérationnel et financier adapté ;
- elles participent à la cohérence urbaine et proposent un cadre de vie qualitatif ;
- la conception des logements offre un habitat de qualité (confort, adaptabilité, sobriété énergétique, etc.).

En outre, les candidats mettront en avant un axe fort de l'opération parmi trois entrées possibles :

- **le volet patrimonial**, pour les opérations qui participent à la revalorisation d'un patrimoine urbain ou architectural ;
- **la diversité**, pour les projets qui proposent une programmation équilibrée ou participent à un ré-équilibre du territoire par une diversité sociale, typologique ou fonctionnelle ;
- **le dynamisme territorial**, pour les opérations qui participent au bon fonctionnement des territoires et à leur attractivité (proximité de l'emploi et des axes de transport structurants, innovation, etc.).

Un jury professionnel et institutionnel s'appuiera sur l'ensemble de ces critères pour choisir huit opérations lauréates parmi les plus qualitatives et parmi celles répondant au mieux aux problématiques de leur territoire.

COMMENT CANDIDATER ?

Tout acteur impliqué dans une opération de logements répondant aux critères du règlement peut candidater : maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprise, élu, ou même habitant.

Outre un dossier précis à remplir accompagné de plans et de photos, la candidature comprend également une lettre de soutien de la part d'un élu local, et un témoignage d'habitants.

L'appel à candidatures est ouvert du 22 juin au 1^{er} septembre 2017.

Les modalités du Palmarès et les pièces du concours sont à retrouver sur le site de la DREAL PACA.

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr>

Pour toute question, une seule adresse :

palmares2017.PACA@developpement-durable.gouv.fr

PALMARÈS

RÉGIONAL DE L'HABITAT
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

2017

Le Palmarès Régional de l'Habitat 2017 est le fruit d'une démarche partenariale réunissant plusieurs acteurs régionaux impliqués dans le logement.



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

